

## **DETERGENTS-DESINFECTANTS ADMIS AUX HUG et à usage dans les lieux de soins**

- Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, des points d'eau, des sanitaires
- Pour la désinfection des surfaces, des équipements et des dispositifs médicaux

**Concernés par la procédure** : tous les services cliniques des HUG ; service propreté et hygiène (SPH) ; service prévention et contrôle de l'infection (PCI)

**Auteur** : MN. Chraïti, isc, service PCI, D. Scalia Perreard isc, service PCI

**Responsable** : W. Zingg, médecin adjoint, service PCI

Mise en application : décembre 2012 / dernière révision : juin 2017

### **ANIOSURF Premium - détergent-désinfectant par application**

(chlorure didécylidiméthylammonium mg/g ; digluconate de chlorhexidine 5mg/g ; chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide 0.24mg/g)

- Lorsque disponible, dilution prête à l'emploi à prélever du doseur à ANIOSURF Premium
- Solution à diluer : 1 coup de pompe (20 ml) pour 4l d'eau = 0.5 %
  - Après dilution, si la solution est disposée dans un seau et utilisée : conservation jusqu'à 24h au maximum ; élimination en cas de souillures visibles
  - Après dilution, si la solution maintenue dans un récipient fermé et étiqueté: conservation jusqu'à 7 j. ; le récipient est à rincer et à retraiter par immersion avant chaque nouveau remplissage selon la méthode qui s'applique au dispositif médical non-critique ([http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/gestiondmx\\_reutilisables.pdf](http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/gestiondmx_reutilisables.pdf); méthode 3)

Chiffon imbibé d'ANIOSURF Premium, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher sans rincer (5 minutes sont nécessaires au temps d'action)

Protection personnelle : gants de ménage

Evacuation de la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour la détersion-désinfection des surfaces d'équipements (en l'absence d'indication à l'usage de Dismozon®plus)

Pour le bio-nettoyage et la détersion-désinfection des surfaces sus-mentionnées, en cas de souillure par un liquide biologique

### **DECONEX® 53 plus – détergent-désinfectant par immersion (trempage)**

(3,8 % acétate de cocospopylènediamine ; 1,5-bis-guanidinium ; 5,6 % propionate de N,N-didécyl-N-méthylpoly(oxéthyl) ; ammonium)

Solution à diluer dans un récipient fermé

- Solution 0,5 %, soit 5 ml pour 995 ml d'eau froide (conservation 48 h. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 2 %, soit 20 ml pour 980 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)
- Solution 4 %, soit 40 ml pour 960 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible)

Protection personnelle : gants de ménage, masque médical, protection oculaire, tablier imperméable

Evacuation de la solution dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour la (pré)-désinfection des dispositifs médicaux immergeables réutilisables

- Pour les indications aux dilutions, temps d'immersion, actions manuelles, eaux et temps de rinçage, se référer au document (*Intranet VigiGerme® / Maintenance / Traitement DMx*)

### **DES-SUR® - détergent-désinfectant par application**

(0,2 % ammonium quaternaire ; 50 % alcool)

Solution prête à l'emploi

Chiffon ou essuie-main imbibé de DES-SUR®, à appliquer sur les surfaces sèches, laisser sécher (sans rincer)

Pour la détersion-désinfection des surfaces des équipements et des dispositifs médicaux non immergeables

### **DISMOZON® plus - détergent- désinfectant par application** (80 % monoperoxyphthalate de magnésium hexahydraté [MMPP])

Solution à diluer dans un récipient fermé : 1 sachet pour 4 l. d'eau = 0.4 % (conservation 8 heures maximum ; changer en cas de souillure visible)

- Chiffon imbibé de DISMOZON® plus, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher (sans rincer)

Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la déterSION-désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux

- En cas de bactéries multi-résistantes suivantes : *Enterococcus faecalis*, *faecium* résistant à la vancomycine (VRE) ; Bactéries à Gram négatif non fermentatives multi-résistantes (e.g. *Acinetobacter* sp) ; Entérobactéries productrices de carbapénémases (CPE)
- Sur autre recommandation du service PCI
  - L'usage du produit dans le cadre de ces indications est notifié au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables
- En cas d'activation de la procédure *Désinfection des locaux - code Rouge* (demande formulée par les équipes des services cliniques auprès de SPH sous l'appellation *Code Rouge*)

### **ETHANOL 70 % - Désinfectant par application** (70 % alcool éthylique)

Solution 70 % prête à l'emploi

Tampon non stérile imbibé d'ETHANOL 70 %, à appliquer sur la surface sèche à désinfecter, laisser sécher (sans rincer)

Pour la désinfection des surfaces d'équipements et de dispositifs médicaux non immergeables spécifiques tels que le thermomètre, la membrane de stéthoscope, le doigtier de pulse-oxymétrie

### **NEOSTERIL® 2.5 g - désinfectant par application** (troclosène dichloroisocyanurate de sodium)

Comprimés effervescents à diluer : **2 comprimés de 2.5 g dissouts dans 1 l d'eau = 0.275 % de chlore** (conservation 24h au maximum); cette dilution est spécifiquement recommandée par le service PCI

- Chiffon imbibé de NEOSTERIL®, à appliquer sur les surfaces, laisser sécher (sans rincer)

**! Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent en faisant couler l'eau pendant 3 à 5 minutes ; rincer le bassin d'évacuation et les surfaces inox (robinets, grilles d'écoulement, etc.) avec de l'eau**

Pour le bio-nettoyage des sols, des autres surfaces, du mobilier, des points d'eau et des sanitaires; pour la déterSION-désinfection des surfaces d'équipements et dispositifs médicaux non-électriques

- En cas de *Clostridium difficile* ; de Norovirus ; d'épidémie de gastro-entérite virale (ces indications à l'usage du produit sont notifiées au SPH par le service PCI, ou par les équipes des services cliniques en dehors des jours ouvrables)

### **STERINOVA® - désinfectant par immersion (trempage)** (troclosène (dichloroisocyanurate de sodium))

Comprimé effervescent à diluer : 1 comprimé de 500 mg de STERINOVA® pour 1 l d'eau = 0.0275 % de chlore (conservation 24h au maximum)

Dans un bac avec couvercle : immersion totale du matériel pendant 30 minutes au minimum, rinçage non recommandé mais possible (voir *Intranet > Les incontournables > Procédures de soins > Pédiatrie et tek-Ped > Entretien du matériel avec STERINOVA®*)

Evacuer la solution utilisée dans l'évier, le vidoir ou équivalent et rincer abondamment le bassin d'évacuation à l'eau

Pour la désinfection de matériel d'alimentation des nourrissons et non métallique exclusivement : tétines, sucettes, têterelles

### **Informations complémentaires**

- Pour les détails concernant : 1) la distribution des activités lors de l'entretien quotidien et au départ-patient ou lors de la désinfection des locaux ; 2) les directives de base pour le nettoyage aux HUG, se référer aux documents du service propreté et hygiène sous: [http://sph.hug-ge.ch/que\\_faisons\\_nous/Repartition\\_taches.html](http://sph.hug-ge.ch/que_faisons_nous/Repartition_taches.html)
- Pour les détails concernant l'entretien de l'équipement et des dispositifs médicaux, se référer au protocole *Traitement des dispositifs médicaux* [http://vigigerme.hug-ge.ch/library/pdf/traitement\\_dispositifs\\_medicaux\\_janvier\\_2012.pdf](http://vigigerme.hug-ge.ch/library/pdf/traitement_dispositifs_medicaux_janvier_2012.pdf)
- Pour une vue d'ensemble sur se référer au document de synthèse : *Principes et choix des produits pour l'entretien dans les lieux de soins* <http://vigigerme.hug-ge.ch - Maintenance>
- Pour accéder à la procédure interdisciplinaire: *Désinfection des locaux - Code Rouge* <http://vigigerme.hug-ge.ch - Maintenance>